

# LE SITE MYLUNEXA.COM

**Categories:** [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

**Tag:** [Enquête](#)



Le site propose comme beaucoup d'autres de faire des opérations de trading. Il promet un placement sécurisé pour rassurer les potentiels investisseurs. Cela n'existe pas ! En outre les performances sont tout à fait impossibles pour un site qui a deux mois d'existence à la date de nos recherches. Ne donnez pas suite à quelque proposition que ce soit.

## Le site internet

Il a été créé le 30/08/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/mylunexa.com>

## Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

## Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 04 48 19 30 94

Le numéro 06 41 15 46 24

Le numéro 06 48 59 21 91

Le numéro 06 85 29 51 17

Le numéro 07 81 05 58 07

Le numéro 09 74 03 81 15

Il s'inscrit dans une série intéressante :

contact-helios.com 09 74 03 69 51

trade-revolut.com 09 74 03 79 84

mylunexa.com 09 74 03 81 15

### **Les faux noms**

Le site utilise :

- M. Julien BARDIN

### **Les produits**

Il est proposé d'effectuer du trading dans de nombreux domaines. Nous publions la plaquette de présentation :

[La-plaquette-du-site-mylunexacom.pdf](#)

Malgré nos recherches, nous n'avons pas trouvé trace d'un agrément de l'AMF. Quand aux performances, il faut garder à l'esprit que le site a deux mois d'existence à la date de nos recherches ( 31/10/2024 )

Par ailleurs, il est indiqué que le capital est garanti. Cela n'existe pas pour le trading...

### **Les règlements**

Le site utilise :

Un compte français ayant l'IBAN FR76 2823 3000 0108 4155 3509 117

### **Les informations juridiques**

Il est indiqué le nom d'une société anglaise pour la gestion du site. Nous ne l'avons pas identifiée.

### **Conclusion**

## **Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?**

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

## **Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :**

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

**ATTENTION !**

**Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.**

**Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.**

**Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>**

*Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.*

*Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.*

